

Communiqué de presse / Pour diffusion immédiate

Les finalistes du concours Luminothérapie sont dévoilés

Volet 2 : Conception et réalisation de contenus de vidéoprojection sur huit façades du Quartier des spectacles

Montréal, le 3 juillet 2012 – Après l'annonce des finalistes du volet 1 du concours LUMINOTHÉRAPIE, qui invitait les créateurs d'ici à soumettre des projets visant la mise en valeur et l'animation de la place des Festivals et de l'esplanade de la Place des Arts, le Quartier des spectacles est fier d'annoncer les finalistes de LUMINOTHÉRAPIE – *Volet 2 : conception et réalisation de contenus de vidéoprojection sur huit façades du Quartier des spectacles*. Ce concours vise à confier au concepteur retenu, un mandat pour la réalisation de contenus qui seront diffusés du 6 décembre 2012 au 23 février 2013 sur les huit façades suivantes : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Centre de design de l'UQAM, Cégep du Vieux-Montréal, place de la Paix, place Émilie-Gamelin, Pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, Clocher de l'UQAM et les abords du métro Saint-Laurent.

Pour la toute première fois, un seul regroupement d'artistes aura pour mandat de développer un concept artistique sur l'ensemble des surfaces de projections disponibles dans le Quartier des spectacles. « Le développement d'un réseau d'installations de vidéoprojections architecturales, avec des équipements technologiques permanents mis à la disposition des artistes, constitue une plateforme de création formidable leur permettant de se concentrer sur le contenu », a déclaré Pierre Fortin, directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles. « Les créateurs peuvent ainsi se servir de nos installations comme un laboratoire de création et le résultat bonifie à coup sûr l'expérience de tous les visiteurs du quartier. »

« Ce concours permet une fois de plus de développer de nouvelles expertises en animation d'espaces du domaine public et de susciter la collaboration entre des concepteurs de différentes disciplines grâce au maillage entre les équipes », a indiqué Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les trois (3) finalistes sont :

- 1- Baillat Cardell & fils et Lino
- 2- Pascal Grandmaison en collaboration avec Antoine Bédard, Marie-Claire Blais, Simon Guilbault et Pierre Lapointe
- 3- Emmanuel Sévigny (Playmind) et Antoine Bédard

Les créateurs étaient invités à proposer un concept original qui implique une relation et une connectivité entre les huit façades de projection. Chacune des projections devra être accompagnée d'une trame sonore dématérialisée (web radio, téléphone cellulaire, etc.).

Les trois (3) finalistes recevront un montant de trois mille dollars (3 000 \$) chacun, rémunération conditionnelle à la préparation d'une prestation. Le budget du projet est de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$). Il sera alloué au concepteur retenu pour la réalisation du contenu des huit sites de vidéoprojection. Le Partenariat fournira les équipements techniques de projection nécessaires à la diffusion du projet. Les lauréats du volet 1 et du volet 2 de Luminothérapie seront annoncés cet automne.

Le jury du volet 2 est constitué des membres suivants :

1. Angélique Bouffard, chargée de programmation, Partenariat du Quartier des spectacles
2. Mikaël Charpin, directeur adjoint, responsable du Parcours lumière, Partenariat du Quartier des spectacles
3. Jean Corbeil, responsable de la direction artistique, direction des communications et des relations publiques, Bibliothèques et Archives nationales du Québec
4. Jean Décarie, professeur à l'École des médias et directeur du baccalauréat en médias interactifs, UQAM (président du jury)
5. Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles
6. Monique Régimbald-Zeiber, vice-doyenne à la recherche et à la création, Faculté des arts, UQAM
7. Monique Savoie, présidente-fondatrice et directrice artistique, Société des arts technologiques

Toutes les informations sur le concours sont disponibles sur le site Internet mtlunescodesign.com/fr/vidéoprojection

À PROPOS DU QUARTIER DES SPECTACLES

Depuis plus de 100 ans, le Quartier des spectacles est le cœur culturel de Montréal. Aujourd'hui, c'est aussi un carrefour de développement économique, urbain et culturel qui mise sur ses nombreux atouts pour consolider le statut de Montréal comme grande métropole culturelle. Lieu de création vivant, ouvert à la diversité artistique et au métissage culturel, le Quartier a de quoi combler autant les amateurs d'arts numériques que de musique du monde. Douze mois par année, à toute heure du jour, Montréalais et visiteurs affluent dans ses 80 lieux de diffusion, sa quarantaine de festivals, ses sept places et espaces publics.

Allié à un cadre urbain unique et mis en lumière de façon audacieuse, le Quartier des spectacles est une destination incontournable pour vivre la rencontre avec la culture et toute son effervescence. Pour plus d'information, consultez le quartierdesspectacles.com.

À PROPOS DE MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN

Le Bureau du design de la Ville de Montréal accompagne le Partenariat du Quartier des spectacles dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce concours. Celui-ci s'inscrit dans la foulée des engagements pris par la Ville de Montréal et les partenaires du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, qui visent notamment à promouvoir l'excellence en design et en architecture par la généralisation de la pratique des concours et à contribuer à l'affirmation de Montréal en tant que Ville UNESCO de design. Pour plus d'information, consultez mtlunescodesign.com

-30-

Source:

Partenariat du Quartier des spectacles

Contact :

Mélanie Mingotaud | melanie@bchabotcom.ca | 514 861-7870, poste 222

Jeanne Charlebois | jeanne@bchabotcom.ca | 514 861-7870, poste 224

